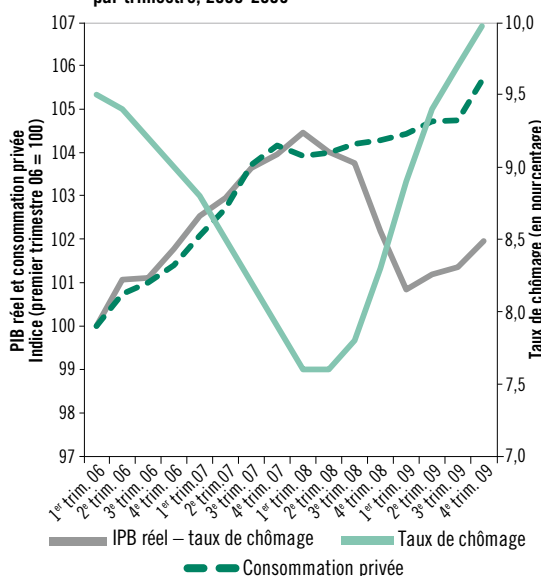


France: La récession a déclenché une augmentation du chômage et une diminution de la durée du travail

Le chômage s'est aggravé avec la crise

- Après s'être maintenu à une croissance annuelle moyenne de presque 2 pour cent entre 2000 et 2007, le PIB réel a commencé de décliner au deuxième trimestre de 2008 et ce déclin s'est poursuivi au cours du premier trimestre de 2009.
- Ainsi, la croissance du PIB réel est tombée à 0,4 pour cent en 2008 et a diminué d'environ 2,2 pour cent en 2009. La résistance de la consommation privée, encouragée par le plan de relance, a cependant atténué le choc de la crise économique.
- Le taux de chômage total s'est fortement accru, passant de son récent creux de 7,6 pour cent enregistré au premier trimestre de 2008 à 10 pour cent au quatrième trimestre de 2009.

Figure 1. PIB réel, consommation privée et taux de chômage, par trimestre, 2006-2009



Source: EUROSTAT, d'après les sources officielles nationales (INSEE pour les données concernant le PIB, et ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique pour les données sur le marché du travail). Données corrigées des variations saisonnières.

Plan de relance axé sur la consommation intérieure et l'apport d'une aide financière aux travailleurs vulnérables

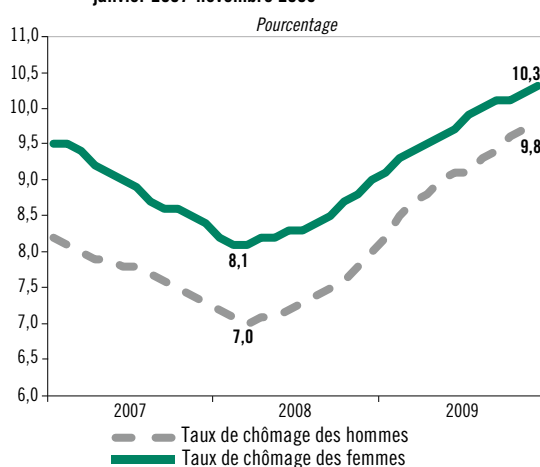
- L'enveloppe du plan de relance budgétaire était de 32,9 milliards d'euros (1,7 pour cent du PIB en 2008). Elle était répartie comme suit:
 - 10,8 milliards d'euros d'investissements publics (routes, hôpitaux, recherche et universités, défense et sécurité, modernisation des chemins de fer, énergie et services postaux);
 - 14,9 milliards d'euros d'aide à l'emploi et aux entreprises (allègements fiscaux, incitations monétaires en faveur de l'industrie automobile, prêts d'urgence aux constructeurs automobiles);
 - 4,3 milliards d'euros pour des actions de solidarité et le logement, grâce notamment à la création du Fonds d'investissement social (FISO), afin de coordonner les mesures anticrise temporaires et à court terme;
 - 3 milliards d'euros pour le Fonds stratégique d'investissement.
- La durée d'indemnisation et le taux de couverture de l'assurance-chômage ont été augmentés tant pour le chômage complet que pour le chômage partiel. Le nouveau Revenu de solidarité active est entré en vigueur en juin 2009 et a été étendu aux jeunes travailleurs (moins de 25 ans).

Le chômage des hommes augmente plus rapidement que celui des femmes, mais le taux de chômage féminin demeure plus élevé

- Le taux de chômage des hommes a augmenté davantage que celui des femmes pendant la crise, ce qui a rapproché les deux taux (le taux de chômage des femmes était plus élevé d'environ 0,5 pour cent en décembre 2009).

- Le taux de chômage des hommes a augmenté de 2,8 points de pourcentage pour atteindre 9,8 pour cent (entre son niveau bas de mars 2008 et décembre 2009) et le taux de chômage des femmes s'est accru de 2,2 points de pourcentage, atteignant ainsi 10,3 pour cent au cours de la même période.
- Cette progression moindre du taux de chômage féminin s'est produite dans le contexte d'une augmentation du taux d'activité des femmes, qui a été de 1 point de pourcentage entre le premier trimestre de 2007 et le dernier trimestre de 2009. Cependant, en décembre 2009, le taux d'activité des femmes était encore inférieur de 7,2 points de pourcentage à celui des hommes.

Figure 2. Taux de chômage mensuel total par sexe, janvier 2007-novembre 2009

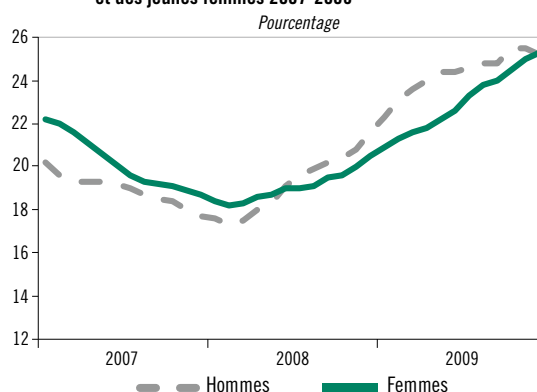


Source: EUROSTAT, d'après les données du ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique. Données corrigées des variations saisonnières

Le taux de chômage des jeunes a augmenté davantage que celui de la population totale

- Le taux de chômage des jeunes était déjà 2,3 fois plus élevé que le taux de chômage total en 2007; ce ratio est passé à 2,5 en 2009, ce qui illustre bien la vulnérabilité particulière des jeunes travailleurs pendant la crise.
- Le taux de chômage des jeunes était estimé à 25,3 pour cent en décembre 2009, contre 17,9 pour cent en janvier 2008, soit une augmentation beaucoup plus importante que celle du taux de chômage total.
- Les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes ont tous deux augmenté. Cependant, celui des jeunes hommes, qui était légèrement inférieur à celui des jeunes femmes avant la crise, a augmenté de 7,9 points de pourcentage depuis son niveau bas de février 2009 pour s'établir à 25,2 pour cent en décembre 2009; celui des jeunes femmes a augmenté de 7,1 points de pourcentage pour atteindre 25,3 pour cent au cours de la même période.

Figure 3. Taux de chômage mensuel des jeunes hommes et des jeunes femmes 2007-2009

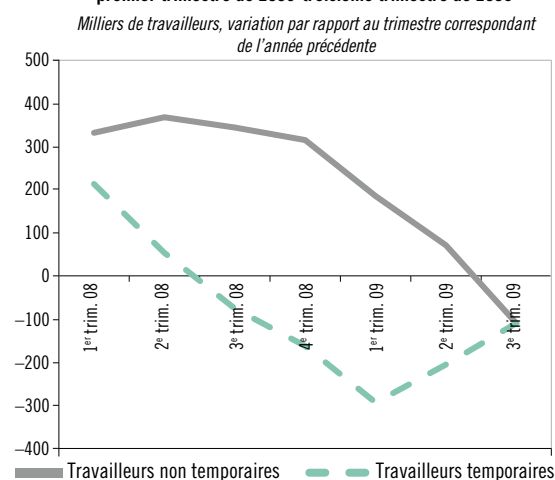


Source: EUROSTAT, d'après les données du ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique. Données non corrigées des variations saisonnières.

Les travailleurs temporaires ont subi la crise avant les travailleurs permanents

- Le nombre des travailleurs temporaires a beaucoup baissé entre le premier trimestre de 2008 et le premier trimestre de 2009 (294 000 emplois supprimés) à l'apparition de la crise.
- Les suppressions d'emplois temporaires ont diminué depuis, ce dont les femmes ont été les principales bénéficiaires. Toutefois, au troisième trimestre de 2009, le nombre de travailleurs temporaires n'était que de 3,2 millions, chiffre encore inférieur à celui d'avant la crise.
- Cependant, la destruction des emplois se poursuit, gagnant désormais des formes d'emploi plus permanentes qui avaient pour ainsi dire été épargnées en 2008. Le nombre d'emplois permanents était de 22,6 millions au troisième trimestre de 2009, soit un déclin d'environ 110 000 emplois par rapport à l'année précédente.

Figure 4. Evolution trimestrielle de l'emploi temporaire et de l'emploi non temporaire, premier trimestre de 2008-troisième trimestre de 2009

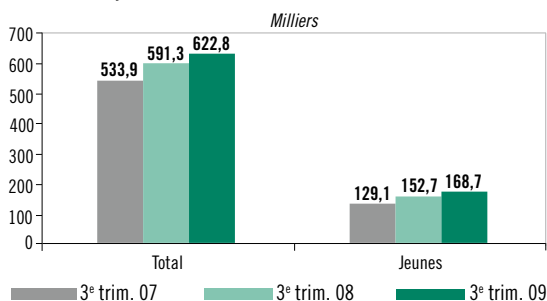


Source: EUROSTAT, d'après les données du ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique. Données non corrigées des variations saisonnières.

Le nombre des travailleurs découragés augmente progressivement

- Le nombre des travailleurs découragés (c'est-à-dire des personnes qui souhaiteraient travailler mais qui ne cherchent pas d'emploi) s'est accru en pourcentage du total de la population inactive, passant de 2,5 pour cent au troisième trimestre de 2007 (soit 533 900 personnes) à 2,9 pour cent au troisième trimestre de 2009 (soit 622 800 personnes).
- L'augmentation du nombre des jeunes travailleurs découragés a été de 30,7 pour cent au cours de cette période (168 700 travailleurs), comparée à 16,7 pour cent pour l'ensemble des travailleurs découragés. Compte tenu des niveaux moyens de chômage parmi les jeunes, ces derniers risquent davantage de perdre espoir dans leurs chances de trouver un emploi.

Figure 5. Travailleurs découragés: nombre total et nombre de jeunes, troisième trimestre des années 2007 à 2009

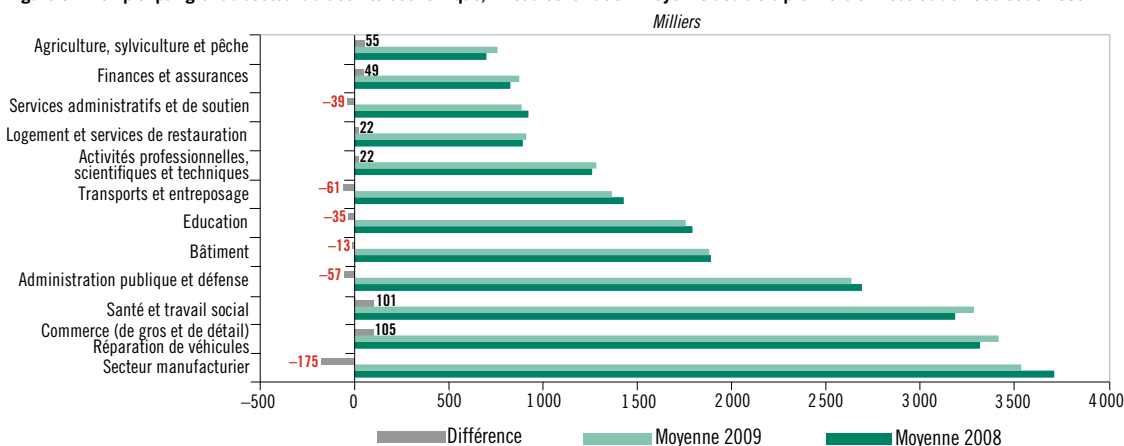


Source: EUROSTAT, d'après les données nationales. Données non corrigées des variations saisonnières. Ces chiffres doivent être interprétés comme étant indicatifs de la population inactive qui souhaite travailler mais ne cherche pas d'emploi.

Le secteur manufacturier a perdu le plus grand nombre d'emplois

- C'est dans le secteur manufacturier que la crise a détruit le plus grand nombre d'emplois (175 000) si l'on compare le niveau moyen de l'emploi du premier au troisième trimestre de 2009 et durant la même période de 2008. Ce chiffre est provisoire. Il ne comprend pas les travailleurs temporaires, qui ont perdu des dizaines de milliers d'emplois dans le secteur manufacturier en 2009.
- Le commerce, la réparation de véhicules, la santé et le travail social ainsi que l'hôtellerie et la restauration ont fait preuve d'une bonne capacité de résistance et ont même enregistré des gains nets d'emplois au cours de la période.
- Le nombre des suppressions d'emplois a été relativement peu élevé dans le bâtiment, dans une large mesure grâce à la réalisation de projets d'infrastructure dans le cadre du plan de relance.
- Si elle n'avait pas associé, dans tous les secteurs, des mesures de relance et un dispositif de chômage partiel, la France aurait probablement perdu davantage d'emplois.
- Il faut aussi mentionner la réduction de l'emploi dans l'administration publique, la défense et l'enseignement, résultant de réformes ou de mesures prises par le gouvernement (qui ne sont pas en rapport avec le plan de relance).

Figure 6. L'emploi par grands secteurs d'activité économique, niveau et variation. Moyenne des trois premiers trimestres de 2009 et de 2008



Source: EUROSTAT, d'après les données nationales et conformément à la NACE, révision 2. Données non corrigées des variations saisonnières. Les chiffres qui figurent en regard des barres horizontales indiquent la variation entre les deux périodes.

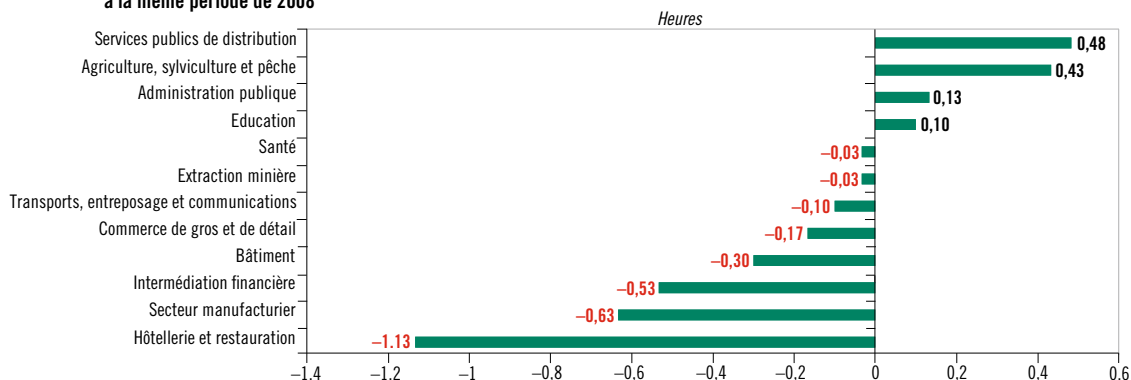
La plupart des secteurs ont enregistré une diminution du temps de travail

- La durée effective du travail a été réduite dans de nombreux secteurs comme l'hôtellerie et la restauration (-1,1 heure) et le secteur manu-

facturier (-0,6 heure), avec l'aide du dispositif d'indemnisation du chômage partiel.

- Les autres secteurs qui ont enregistré une réduction du temps de travail sont, par exemple, ceux de l'intermédiation financière, du bâtiment, des transports, de l'entreposage et des communications, de l'extraction minière et de la santé.

Figure 7. Durée hebdomadaire du travail par activité économique. Moyenne des trois premiers trimestres de 2009 par rapport à la même période de 2008



Source: EUROSTAT, d'après les données nationales. Fondé sur l'ISIC. Données non corrigées des variations saisonnières.

Le nombre des bénéficiaires de l'assurance-chômage a progressivement augmenté depuis le troisième trimestre de 2008

- A la fin de 2009, près de 2,5 millions de personnes, sur un total de 2,9 millions de chômeurs, touchaient les allocations de chômage. Ce chiffre comprend plus de 400 000 personnes bénéficiant d'une allocation de solidarité spécifique, indemnité financée par l'Etat en faveur des chômeurs de longue durée.

Perspectives: une légère croissance du PIB est prévue pour 2010 mais la situation du marché du travail restera incertaine

- La France a réagi à la crise par un certain nombre de mesures en faveur de l'emploi et du marché du travail; ces mesures sont à la fois conjoncturelles, telles que l'amélioration des conditions d'indemnisation du chômage partiel, et structurelles, telles que la réforme de l'assurance-chômage et la mise en place du Revenu de solidarité active. Il s'agissait de rendre le marché du travail plus accessible, et de mieux accompagner les personnes sur le marché du travail, en améliorant les droits de celles qui acceptent de chercher activement un emploi. C'est là un élément clé des politiques visant à lutter contre le chômage de longue durée, qui représente un défi majeur à court terme.

- Ces mesures ont atténué l'impact de la crise sur le marché du travail puisque, selon le ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, elles auraient permis de créer entre 80 000 et 110 000 emplois.
- En outre, le gouvernement a commencé de mettre en œuvre des réformes fiscales (remplacement de la taxe professionnelle par la taxe carbone) afin d'encourager le secteur privé et de promouvoir l'économie verte. D'autres réformes et mesures gouvernementales ont entraîné des suppressions d'emplois dans l'administration publique et l'éducation.
- Selon les prévisions du ministère de l'Economie, la croissance du PIB réel devrait être d'environ 1,4 pour cent en 2010. Néanmoins, beaucoup d'incertitudes demeurent et, selon les prévisions de 18 experts indépendants, cette croissance devrait se situer entre 0,6 et 2,6 pour cent. La consommation privée devrait stagner.
- En 2010, le taux de chômage devrait s'accroître d'un demi-point tandis que les salaires nets devraient diminuer.
- L'aggravation du risque de chômage de longue durée (surtout chez les jeunes) et la crainte qu'elle se poursuive engendrent des tensions de plus en plus fortes car un grand nombre de personnes arrivent en fin de droits et pourraient se décourager. En outre, les services publics seront appelés à aider les gens à trouver un emploi ou des possibilités de formation et à apporter aux chercheurs d'emploi le soutien dont ils ont besoin.